



Mercredi 16 Octobre 2013

ACTU SPORT FAITS-DIVERS LOISIRS ANNONCES

Recherchez une commune, un

Angoulême

16°/ 18° jeudi 10°/ 18° vendredi 11°/ 20°

- Grand-Angoulême
- Pays de Cognac
- Pays Angoumois
- Sud-Barbezieux
- Pays Ruffécois
- Charente Limousine

La directrice de maisons de retraite a détourné 72 000 €

06h00 par Julien PRIGENT | Mis à jour il y a 7 heures

5 réactions 14 0 0

Elle détournait les chèques des résidents de cinq maisons de retraite. Le procureur a demandé deux ans avec sursis contre l'ex-directrice.



. PHOTO/d'illustration CL

C'est une magouille qui lui a rapporté 72 000 €. Une propriétaire et directrice de cinq maisons de retraite, aujourd'hui retirée des affaires, était jugée hier par le tribunal correctionnel d'Angoulême pour avoir fait encaisser par des proches une partie des loyers de résidents payés par chèques avant de se faire remettre l'argent en liquide.

Un délit, agrémenté de travail dissimulé au sein des établissements, qui a conduit le procureur à demander deux ans d'emprisonnement avec sursis, 30 000 € d'amende ainsi qu'une interdiction de gestion à l'encontre de la prévenue. L'ancienne directrice appelle ça "le mécanisme des entrées". Quand un résident mourait, le mois de loyer était malgré tout réglé dans sa totalité.

C'est la règle en maison de retraite. Mais le décès libérait une place pour un nouvel occupant qui s'acquittait lui aussi d'un loyer. Un des chèques était subtilisé par la directrice qui prenait soin de le faire encaisser par un de ses proches.

"C'était une cagnotte en cas de besoin"

Ceux-ci, des amies, des concubins, ou des membres de sa propre famille versaient l'argent en liquide à la directrice. Un plan en béton pour se constituer un appréciable bas de laine. "Je sais que j'ai fraudé. Je reconnais les faits, avoue l'élégante quadragénaire. Je venais de divorcer au moment où je me lançais dans cette activité. C'était ma première affaire. J'avais deux enfants. J'avais peur. Pour moi, cet argent était une cagnotte en cas de besoin."

Ces détournements se sont déroulés il y a une dizaine d'années et portaient sur cinq maisons de retraite: quatre de l'Ouest-Charente, une en Charente-Maritime. Mais un jour, la directrice et l'un de ses amants se sont fâchés. Ce dernier a "balancé" la combine aux gendarmes qui ont remonté la piste de ce qui s'appelle un abus de bien social. L'administration fiscale a embrayé et a redressé la directrice à hauteur de 433 000 €. "Une somme que j'ai entièrement réglée sur mes fonds propres, explique la prévenue. J'ai été contrainte de vendre mes maisons de retraite pour cela." Un redressement fiscal "colossal, énorme", selon Maître Yvonne Robin, son avocate.

Un redressement qui porte aussi sur le travail au noir dans les établissements où régnait un "manque de rigueur", euphémise le président du tribunal, Dominique

SUIVEZ-NOUS

Saisissez votre adresse e-mail

DANS LES COMMUNES VOISINES

- FLÉAC** St-Amant-de-Boixe: des postiers déterminés après un mois de grève
- BALZAC** L'agglomération en filigrane des municipales à Champniers
- SAINT-MICHEL** St-Michel: réveillé dans son sommeil par de faux policiers
- MAGNAC-SUR-TOUVRE** Bernadette Aubin: la Charentaise voyante des stars
- L'ISLE-D'ESPAGNAC** L'Isle d'Espagnac: violente collision matinale

Publicité Votre annonce ici ▼

SEMAINE DE L'IMMOBILIER
www.dossier.sudouest-immobilier.com
 Les clés de réussite de votre projet immobilier. Achat, location, immobilier d'entreprise, neuf, construction, financement.

WWW.VOYAGES.CARREFOUR.FR
 pour réserver, cliquez ici
 Séjour Canaries 8J/7N - 3 îles au choix: A partir de 499€ TTC / pers. en tout inclus

NOUVELLE SEAT LEON
 inscrivez-vous dès maintenant
 Pilotez-la sur circuit lors des Sessions Privées SEAT! Places limitées, n'attendez pas!

DES TRAVAUX À FAIRE ?
 >> cliquez ici
 Recevez gratuitement jusqu'à 4 devis de nos Partenaires Bleu Ciel d'EDF

VOTRE JOURNAL

Abonnez-vous !
 Votre journal papier à -20%

Journal papier

- Découvrez nos offres
- Activez votre accès numérique

Journal numérique

- Découvrez nos offres
- Déjà abonné ? Identifiez-vous

LES +	Lus	Commentés	Partagés
1	Claix: une fillette de 4 ans grièvement brûlée dans un incendie		20615
2	Cognac: braquage à main armée dans un tabac du centre-ville		8656
3	Limoges: un père condamné pour avoir fessé son fils de 9 ans		6925

Chinour, décrivant des salariés qui passaient d'une structure à l'autre en fonction des besoins du jour. Des veilles de nuit payées en prime exceptionnelle. Un peu le foutoir. "Ce n'était pas simple. J'étais à la tête de 120 salariés et 180 résidents. Et je n'ai jamais eu la moindre plainte d'aucun d'entre eux", se défend la prévenue.

"Ce n'est pas du tout quelqu'un de débordé, mais une manipulatrice. Une femme d'affaires sans scrupule", rétorque le procureur.

Le jugement a été mis en délibéré au 26 novembre prochain.

TAGS [Justice](#), [Maisons de Retraite](#), [Angoulême](#), [Famille](#)

 Recommander 14  +1 0  Tweeter 0

Les Annonces



Maisons / Villas
130 m² - 267000 €
ANGOULEME



Maisons / Villas
130 m² - 283000 €
ANGOULEME



Vente Camping-
2000 €
Angoulême



Investir pour ma retraite

Profitez du dispositif Bouvard - assurez vous un complément de revenus pérenne pour la retraite

[» Cliquez ici](#)



Destockage iPad à 18€

Nouveau, nous savons comment avoir l'iPad à 18€. Lire la suite...

[» Cliquez ici](#)



Mincir à la Ménopause ?

Découvrez cette méthode simple et naturelle pour éliminer en douceur vos kilos superflus

[» Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus

Vos commentaires 5

Réagir



kyj 16 Octobre 2013, 12:33
elle détourne 72000€ : amende 30000€...que dire de plus?



Prove 16 Octobre 2013, 10:23
" J'étais à la tête de 120 salariés et 180 résidents. Et je n'ai jamais eu la moindre plainte d'aucun d'entre eux"
Quel est l'avis des salariés et résidents?



chachounette 16 Octobre 2013, 10:03
moi je trouve qu'elle devrait remboursée tout ce qu'elle a pris!!!!



chenu 16 Octobre 2013, 09:34
Selon que vous serez puissant ou misérable.....



JeanTienhain 16 Octobre 2013, 09:06
10 ans de taule ce serait une bonne justice... la même que celle qu'on applique aux jeunes...

